

Travaux publics : le secteur va mal

La Fédération des entreprises de travaux publics est très inquiète.

• page 24

LOT

Les travaux publics au fond du trou

Les entreprises de travaux publics lotoises constatent une chute vertigineuse de leurs commandes. Leur chiffre d'affaires a dégringolé de 40 %. L'alarme est déclenchée et le tribunal administratif pourrait être saisi de plusieurs dossiers. • page 24



Rien ne va plus pour les travaux publics lotoises en très nette perte de vitesse./Photo, archives, Marc Salvet.

« Nos entreprises sont au bord de l'asphyxie »

l'essentiel ▼ Jean-Luc Séguy, le président de la Fédération des entreprises de travaux publics du Lot, tire la sonnette d'alarme. Le secteur est en souffrance, le chiffre d'affaires des entreprises a chuté de 40%.

Entre les gros du secteur des travaux publics à dimension régionale et les petites unités artisanales, il y a tout un tissu d'entreprises de TP moyennes qui emploient autour de 10 salariés. Ce sont elles qui, selon le président de leur fédération, Jean-Luc Séguy, enregistrent un effondrement spectaculaire de leur carnet de commandes. L'activité se dérobe et les trésoreries chutent.

Lors de l'assemblée générale de votre fédération, vous avez dressé un état des lieux alarmant. Est-ce si grave ?

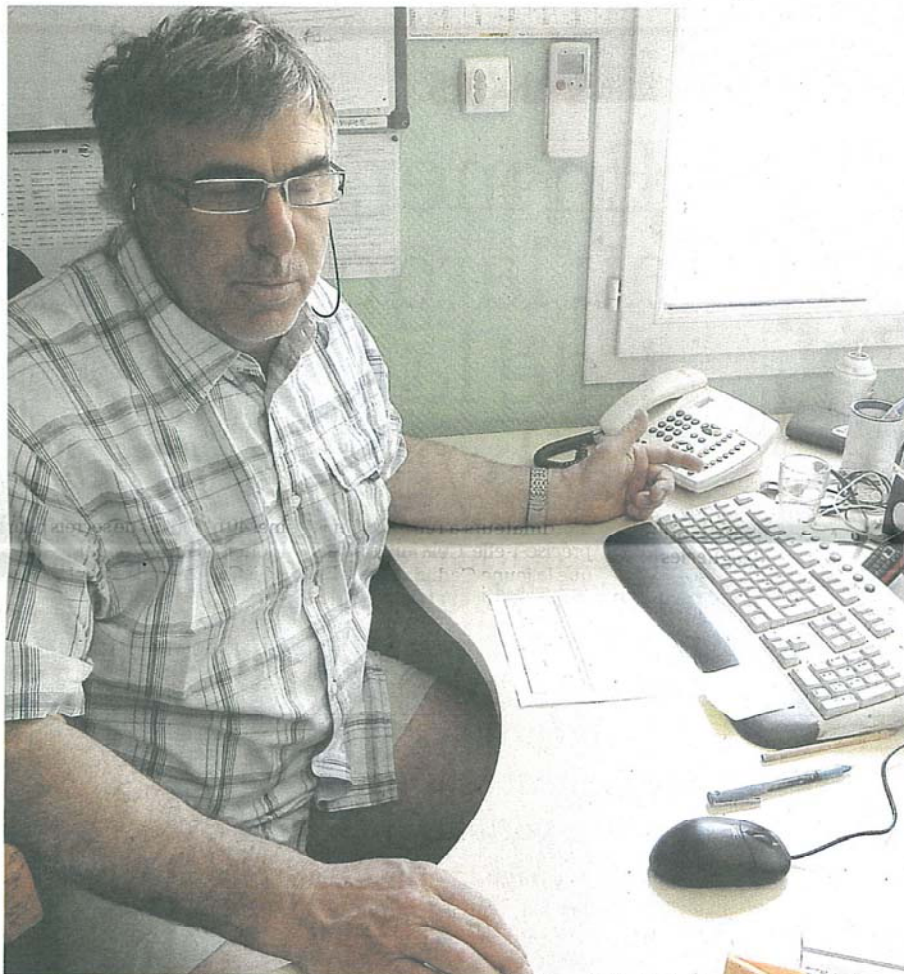
La dernière enquête de conjoncture de la FTP46 a révélé que 74 %

« Pas de licenciements secs mais des CDD non renouvelés et plus d'intérimaires. »

de nos entreprises ont un carnet de commandes inférieur ou égal à 3 mois. Le chiffre d'affaires a plongé de 40 % depuis le début de l'année. Par heure travaillée, il est en chute libre.

Cette crise a-t-elle entraîné des licenciements ?

Pas de chômage technique à ma connaissance mais des CDD non renouvelés, pareil pour les intérimaires. En 2009 déjà, nous avions



Jean-Luc Séguy : « S'il le faut on plaidera nos dossiers devant le tribunal administratif ». / Photo DDM, J.-M. F.

eu 21 salariés en moins, en 2010, les entreprises ont tout fait pour éviter des licenciements secs. Au niveau régional, ce sont un millier d'emplois qui ont été perdus.

Quelles sont les raisons du malaise de la profession ?

Plusieurs facteurs se conjuguent. Nous n'échappons pas à la montée du prix du gazole pour les en-

gins et les camions. Quant aux prix des matières premières, ils s'envolent : + 5,3 % pour le bitume, + 6 % pour l'aluminium, + 7,3 % pour le cuivre, les poutrelles acier ont grimpé de plus de 46 % et les ronds à béton de 51,70 %.

Les chantiers d'assainissement, de voirie, de terrassements sont pourtant toujours

aussi nombreux ?

Nos donneurs d'ordre sont à plus de 70 % les collectivités locales, communes, communautés de communes, département. L'an dernier, les entreprises de travaux publics avaient tenté de mobiliser les élus locaux autour de leurs difficultés. Force est de constater qu'il n'y a pas eu d'amélioration.

LE POIDS DES TRAVAUX PUBLICS

La Fédération des travaux publics du Lot regroupe 52 entreprises employant chacune une dizaine de salariés en moyenne. Elles emploient globalement 603 salariés sur les 683 répertoriés dans ce secteur. En associant les entreprises artisanales, la profession compte 114 entreprises. Elles réalisent pour leurs clients privés et publics des travaux routiers, des terrassements, des aménagements, des canalisations, des réseaux. La part des collectivités dans leur chiffre d'affaires frôle les 50 % dans le Lot.

Les appels d'offres ne nous sont pas favorables, les entreprises régionales sont préférées alors que nous avons haussé notre savoir-faire. Un exemple : la restauration d'écluses où l'on passe qu'un seul marché énorme alors qu'en faisant plusieurs lots les entreprises lotoises auraient pu candidater. La réforme de l'intercommunalité est une autre inquiétude. Les réorganisations en cours peuvent servir de prétexte pour ne pas agir ni investir.

Est-ce un coup de gueule à l'adresse des élus ?

Oui, car ils restent sourds à nos appels. Donner des marchés aux entreprises extérieures c'est fragiliser le tissu économique local et c'est une mauvaise opération en termes d'énergie carbone.

Propos recueillis par Jean-Michel Fabre